

212C1426
FR0004037182-DIV31

30 octobre 2012

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

THERMOCOMPACT

(Euronext Paris)

Le 30 octobre 2012, les sociétés Naxicap Partners et THERMOCOMPACT ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer¹ sur les titres de la seconde².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres THERMOCOMPACT sont applicables.

¹ Par l'intermédiaire d'une société à constituer (« Newco ») laquelle serait contrôlée par Naxicaps Partners, aux côtés des familles Mollard et Cornier.

² Cf. notamment communiqué diffusé le 30 octobre 2012.